

Saint-Lô. Des caméras et des accès sécurisés pour les lycées

OUEST-FRANCE.FR | mardi 11 décembre 2018
565 mots | -



La Région met en place la sécurisation des deux lycées publics de Saint-Lô, en commençant par Le Verrier. -
Crédit: OUEST-FRANCE

Jeunes correspondants. De nouvelles installations sont mises en place au lycée Le Verrier pour assurer la sécurité des élèves et de l'équipe pédagogique. Un équipement similaire à Curie-Corot.

Des caméras et un contrôle d'accès au lycée Le Verrier

Le lycée Le Verrier a été équipé d'un système de vidéosurveillance pour assurer la protection de l'établissement scolaire. Par ailleurs, d'ici peu, l'entrée dans le lycée ne sera autorisée qu'aux élèves qui présenteront leur badge sécurisé au portail d'accès.

« Dans le cadre de la protection Vigipirate, la Région Normandie équipe tous les lycées », explique le proviseur Alain Cognet. Selon la Région, « deux caméras vont être installées en plus des deux déjà existantes » et « le contrôle d'accès sera opérationnel en janvier 2019 ». Coût du dispositif, financé par le Conseil régional : 60 000 € hors taxes, plus 85 000 € pour la mise en place de sonneries PPMS (Plan particulier de mise en sûreté).

« Assurer la sécurité »

Afin de recevoir une protection adaptée à l'établissement, l'équipe administrative a dû rédiger un diagnostic de sécurité. « Une caméra est installée à l'entrée du lycée pour autoriser ou non l'accès à l'établissement aux personnes étrangères au lycée », indique Alain Cognet.

Il rappelle que les caméras « ne sont pas là dans une démarche de voyeurisme », mais bien « pour assurer la sécurité ». D'ailleurs, aucune caméra ne sera installée dans le lycée.

Chez les élèves, avis partagés

« Je ne me sens pas plus en sécurité avec ces nouvelles protections », explique Salomé, 17 ans, en terminale ES. Un sentiment d'« oppression » est même évoqué par certains élèves. Pour Marie et Méline, en terminale, « c'est normal qu'on mette ça maintenant, avec tout ce qui se passe. Après, on ne se sent pas non plus en insécurité à Saint-Lô ».

Anaïs, en terminale, « pense que cela ne va pas durer. Comme on est beaucoup, ça va marcher quelques mois, puis perdre de son efficacité. Une personne passera la carte et tout le monde rentrera en même temps ».

Louis, en terminale également, s'interroge : « Je ne sais pas si c'était nécessaire. Déjà, nous avons nos surveillants qui viennent au portail tous les matins. » Pour lui, une chose est sûre : « Ça ne va pas être pratique du tout, le matin, aux heures où tout le monde arrive. » Alain Cognet, proviseur, l'assure : « Aux heures de pointe, les élèves ne badgeront pas, il y aura des assistants d'éducation pour assurer le flux d'élèves. »

En dehors de ces horaires, les élèves devront utiliser leur carte magnétique pour entrer dans l'établissement.

14 caméras pour Curie-Corot

D'après la Région, la sécurisation du lycée Curie-Corot est également prévue en 2019, avec un dispositif similaire à Le Verrier : mise en place des sonneries PPMS (115 000 €), contrôle d'accès par un badge sécurisé (les travaux débiteront dans le courant du premier semestre 2019) et installation de quatorze caméras (dix à Curie et quatre à Corot) au niveau des accès de l'établissement, pour un coût de 30 000 €.

« Nous veillerons à ce que soient respectés les droits de chacun et les libertés individuelles », précise Jacky Borowczak, proviseur. On fera preuve de pédagogie. Dès qu'on aura les détails du projet, on précisera tout ça pour expliquer aux élèves que l'objectif n'est pas de les surveiller, mais vraiment d'empêcher les intrusions de personnes extérieures à l'établissement. »

Émilie MICHEL.